L'Association et son fonctionnement

Comment développer l'autonomie de l'association pour garantir son indépendance ?

Il faut d'abord s'appuyer sur les points forts de l'association et ses compétences internes.

La communication et la formation permettent de renforcer son indépendance

Échanges et mutualisation au sein de l'association

Les rencontres entre membres et l'accueil des nouveaux membres mettent à jour les capacités des uns et des autres et donnent de nouvelles possibilités d'actions. Les projets élaborés et conduits ensemble créent des occasions d'échanges d'expériences, de formations réciproques. Dans les discussions, les réflexions et les recherches de solutions se construisent autour de connaissances communes. Ces relations d'écoute favorisent la prise d'initiatives.

Échanges et mutualisation entre associations

Les échanges entre associations permettent la mise en commun de moyens, de matériel. Ils établissent des complémentarités, des complicités qui donnent plus de poids aux interventions. L'association obtient souvent le plus gros de ses moyens financiers de l'extérieur. Parler d'elle et faire parler d'elle est l'occasion pour l'association de se faire valoir à travers ses qualités, à travers son utilité et ses compétences.

La formation interne

Elle est continue dans l'association pour et par les bénévoles comme pour les salarié-es. Elle va souvent de pair avec les informations qui circulent, c'est « la formation sur le tas », ou le compagnonnage : les adhérent-es apprennent en faisant, en discutant de ce qu'ils font. Elle est également une priorité tant en ce qui concerne son fonctionnement (la gestion, l'animation...) que la nature et la qualité de ses activités. Et là, des temps particuliers, des sessions de formations, peuvent y être consacrés.

La formation externe

Chemin faisant, l'association gagne en expérience et en considération. Elle accueille des stagiaires, elle organise des débats et des rencontres, elle publie des articles, elle monte des stages (préparation aux métiers de l'animation, aux métiers du sport, au travail social, à la gestion de l'environnement, ...). En développant ses actions, l'association diffuse des connaissances et met à disposition ses compétences. Il est souvent nécessaire et important de participer aux formations, qu'elles soient initiées par le secteur associatif (fédérations et organismes qui relèvent des CRIB - Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles) ou par des opérateurs institutionnels.